

H. KRETZ

Philosophies du jugement et esthétique transculturelle

L'ambition première de notre travail est d'élucider la nature de la conjonction que nous posons entre deux syntagmes qui semblent être a priori hétérogènes l'un à l'autre : philosophies du jugement, esthétique transculturelle. Comment interpréter les deux notions, rendre compte de leur dynamique interne de telle manière qu'elles s'éclairent mutuellement et quels sont les opérateurs conceptuels que la discussion doit mettre à jour pour permettre une telle interprétation ? Il s'agit de montrer que malgré la dissemblance apparente des termes en présence, il existe entre eux une coalescence profonde qui contrarie la possibilité même de les approfondir indépendamment l'un de l'autre. Contexte : la pragmatism de la philosophie, cause d'une lecture méta-poétique de ses contenus qui occulte la prétention au vrai des analyses et relègue l'adhérence au jugement à une simple adhérence psychologique. Ce qui parle dans la parole étant ainsi dépotentialisé de tous ses effets critiques, effets qui devraient pourtant avoir force d'orientation cognitive, se crée alors un espace d'incertitude qui affecte aussi bien la vie mentale que la vie sociale. La dérégulation des rapports sociaux comme reflet de la dérégulation des rapports de production dans le contexte d'une globalisation économique du monde qui n'en est que la privatisation furieuse, l'atomisation des liens sociaux, procèdent de la dynamique qui articule « monde intérieur » et monde extérieur » au moment où celle-ci est elle-même compromise, dérégulée, et n'autorise plus à constituer en soi comme source d'orientation cognitive et jugement d'existence le rapport du monde extérieur d'action au monde intérieur de représentation.

De cet état de fait résulte ce que l'anthropologie philosophique a nommé la neutralisation du psychisme et l'École de Francfort la neutralisation de la conscience, affectant l'ensemble du dispositif qui associe allocuteur, allocutaire et référent. Contre cette réduction à l'économie de la globalisation qui ne juge pas de ses résultats, il faut mesurer la part jouée par les différentes cultures dans l'édification d'une mondialisation transculturelle qui fait droit à l'hétérogénéité des

dières philosophiques, et des modes de figuration artistiques comme ce à quoi on s'identifie pour faire parler le monde, pour y marquer son adhérence ou sa désadhérence. Par quoi se pose à nouveaux frais la question des médiations entre l'autonomie de l'art et l'idée (propre à l'École de Francfort) selon laquelle elles sont également, par leur autonomie, le reflet inversé des rapports sociaux et des rapports de production.

La neutralisation du psychisme œuvre ainsi au niveau de l'articulation du monde intérieur de représentation et du monde externe d'action, ce que Max Scheler nomme *l'expression*. Après avoir mesuré les effets esthétiques de cette neutralisation chez Adorno et Gehlen dans leurs écrits de sociologie de l'art, il nous était possible d'affiner encore le sens de la notion à la lumière d'une mise en regard des résultats de l'anthropologie philosophique et de la psychanalyse, en premier lieu avec Freud, que Gehlen nommait le « Galilée » de l'étude du monde interne de représentation, mais aussi Lacan, dont les *Écrits* témoignent de la part essentielle qu'ont jouée sur sa pensée comme sur l'anthropologie philosophique des idées comme celle de foetalisation ou de prématuration.

La neutralisation du psychisme oblige donc à reprendre l'étude de notions qu'elle affecte directement dans le contexte d'une anthropologie esthétique transculturelle : celles d'imagination, d'expression et de création. Après avoir présenté une analyse des consensus monoculturels comme symptôme des rechutes archaïques qui grèvent les rapports qu'entretiennent les cultures les unes avec les autres, l'étude de l'imagination, de l'expression et de la création autorise à convoquer la figure du philosophe-artiste, comme celui qui fait coexister la pluralité des dières philosophiques sans les rabattre sur un discours unitaire, hérité de la geste de la seule discursivité philosophique. Les moyens employés relèvent de l'hétérodoxie philosophique. Cette figure assure justement le passage de notre analyse de la neutralisation du psychisme et de la relégation du jugement qu'elle implique à la question de l'esthétique transculturelle. Nous voyons ainsi, avec Augustin, comment ce dernier accède au jugement d'existence dans la contemplation esthétique, l'audition de la voix chantée. Ce jugement d'existence par lequel Augustin s'objective et se rend présent à lui-même est fonction du rôle joué par *l'expression*, notion qui accède chez lui au rang de concept. Le concept en

question est fonction justement de la compréhension dont ont fait preuve les traducteurs des rapports expressifs à l'œuvre dans le texte, l'expression n'étant jamais mentionnée comme telle par Augustin, elle est déduite, « produite », par les traducteurs, elle accède justement au concept au moment où elle est saisie dans le mouvement de partage d'une transculturalité en acte : la traduction. Nous y apprenons alors que la « production » du concept se révèle au moment où la traduction fait justement surgir un texte qui n'est pas second par rapport à l'original mais qui souligne l'absence de caractère premier du texte original. Une culture, se donne à connaître au moment où celle-ci se rend communicable à une autre, de manière à ce que la prétention au vrai d'une culture ne puisse être telle que dans le temps du dialogue qui objective le jugement émis en commun, du sein du dialogue. Ces vues qui participent d'une forme d'hétérodoxie philosophique, nous les confrontons, tout en reconnaissant notre dette à leur égard, aux pensées d'un ensemble de philosophes chez lesquels l'hétérogénéité des registres, la métaphore, le symbole, la narration philosophique, sont au centre de leurs considérations. Nous invoquons ainsi Dufrenne, Lyotard, Revault d'Allonnes qui ont su acter dans la tradition occidentale une altérité radicale par laquelle ils rendent possible la réflexion sur l'Ailleurs philosophique à travers leurs réflexions sur des notions propres à l'art comme à la philosophie : intensités, présentation, présence, imagination, poïétique. Ces notions, nous les éclairons à travers l'analyse d'œuvres avec lesquelles la tradition occidentale est rentrée en dialogue pour s'affirmer dans sa singularité. Philosophiquement, ce que nous avons montré, et ce mouvement va de pair avec celui des arts, c'est qu'à l'origine même de la réflexion qui a nourri la linguistique (telle que développée par Humboldt) et le romantisme allemand dont sont largement tributaires nombre des réflexions qui ont le plus influencé le cours de la pensée occidentale du vingtième siècle, qu'il s'agisse de sa déclinaison anthropologique (via Gehlen), francfortoise (via l'importance de la lecture des idéalistes et critiques allemands chez Benjamin et Adorno) ou heideggerienne (via Schelling essentiellement), se trouve un mouvement assumé de rencontre avec des cultures extra-européennes, dont la compréhension résonne, quoique de manière voilée, dans l'édifice conceptuel entier du romantisme allemand, au moment où celui-ci se révèle, depuis l'initiative des frères Schlegel, comme oeuvre de

« traduction totale » (Brentano). Partant, la question qui se pose de la manière la plus pressante est celle non seulement de la réinstauration du jugement, étudiée dans notre première partie dans le contexte de la neutralisation du psychisme, mais également celle de sa réévaluation dans le contexte d'un avenir transculturel de la philosophie, fondée sur le partage avec autrui d'un jugement de vérité qui ne saurait plus relever des seules formes de réflexion traditionnellement associées à l'investigation de la question du jugement, l'accord d'un sujet et d'un prédicat.

Nous restait à mesurer la part que joue l'Ailleurs philosophique comme prescription interne de la philosophie. Nous avons montré à l'exemple du dernier Schelling que c'est justement en développant une philosophie de l'*expression*, actée dans une narration philosophique, que ce dernier réalisait le projet des Lumières là où il semblait, par les formes du dire philosophique qu'il emploie, en être le plus éloigné. Nous avons montré que ladite rationalité n'aura pu se réaliser que dans son dépassement même dans une philosophie narrative de l'expression (les tautégories étant nécessairement de nature expressive), dans la même mesure qu'elle révélait en pleine lumière la part de narration sur le fond de laquelle elle s'était elle-même édifiée et qu'elle élevait celle-ci à la reconnaissance de plein droit de sa participation au dire philosophique. Au projet rationaliste (fonder l'usage des seules lumières naturelles pour éclairer les fins de l'homme, fournir à l'humanité un cadre pour l'action, et dans l'ordre de la connaissance, remonter la chaîne de la causalité vers une cause première), s'est ajointé un programme dont l'ambition s'est poursuivie de Leibniz à Schelling, consistant non simplement à dire l'étant comme sujet, mais à affirmer l'Être comme contenu immanent de la subjectivité, c'est-à-dire l'identité d'un substrat (*hypokeimenon/subiectum*) et de la faculté de représentation. C'est de ce programme particulier qu'émerge la figure de Hölderlin qui offrira une ontologie fondée sur la copule du jugement : l'être est identique à la copule du jugement, il est identique à la liaison du sujet et de l'objet, ici, du sujet et du prédicat. Hors, l'ontologie holderlinienne, l'antécédence de la relation dans toute compréhension de l'être, appelle à repenser de manière plus fondamentale la question de l'ontologie une fois reconnu le fait qu'elle est fonction du jugement.

Par là, nous prenons la mesure du changement radical qu'instaure une philosophie qui puise ses ressources dans une réévaluation du jugement à la lumière de

l'esthétique. Repenser le jugement à l'aune de la raison poétique, c'est donc repenser le jugement, le réel et le possible, l'être. C'est ainsi que la raison poétique autorise à repenser l'ontologie comme ontologie de la relation, telle qu'elle fait accueil également aux traditions non-occidentales et en appelle à la nature philosophique de toute culture. Il en ressort qu'il ne saurait y avoir de définition de la culture que dans le mouvement de la transculturalité tel qu'il produit un monde commun parce que jugé commun.

Notre travail met donc en lumière le fait que la question de la logique philosophique comme celle de la vérité émerge au sein d'un dialogue par lequel toute culture n'accède à elle-même qu'en se communiquant à d'autres et qu'en se jugeant elle-même de façon à mettre à distance les tentations de rechutes archaïques et de consensus monoculturels.

C'est dans le contexte d'une pensée renouvelée du jugement esthétique que peut également être repensée la place des arts dans la discussion philosophique. Les arts, par lesquels toute culture se fait connaître à d'autres cultures, dans le même temps qu'ils concourent à la formation des identités culturelles, des imaginaires collectifs comme individuels, qu'ils témoignent de l'Ailleurs culturel et de l'altérité inaliénable des partenaires sociaux, assument une place prépondérante dans les échanges transculturels, à plus forte raison au sein de la mondialisation, mondialisation culturelle qui accompagne comme son envers la globalisation économique, ou esthétisation pathologique du monde, en d'autres termes, sa privatisation, opacifiant les valeurs et options esthétiques portées par les différentes cultures, et les rendant incommunicables les unes aux autres.

Les arts, comme organon privilégié par lesquels différentes cultures se révèlent les unes aux autres, rendent ainsi possible la prise de conscience de la fonction philosophique de toute culture puisque ce sont les différentes formes du devenir humain, les expressions politiques, morales, comme les formes régulatrices de l'action et de la pensée qui y sont mises en question.

L'art offre à chacun de faire l'expérience de sa propre réalité et donne accès au monde commun que la globalisation, en tant qu'elle est une fausse mondialisation, lui refuse en occultant celui-ci.

C'est dans ce contexte que notre recherche a mis en lumière la nécessité d'une reprise de la question du jugement philosophique, celui-ci étant considéré désormais comme la seule instance qui permette de juger de la participation effective de chacun à ce monde commun, c'est-à-dire, de juger de son accomplissement philosophique.

On y observe que le jugement esthétique opère comme modèle de tout jugement en ce que précisément il indique que le morcellement sur lequel les catégories exprimant le jugement, telles qu'elles se sont solidifiées depuis l'*Aufklärung*, jugement pratique, cognitif, et esthétique, est un leurre philosophique.

Le jugement esthétique étant cette instance qui unifie affects, pratiques et formes cognitives, il est à la racine de la vie sociale, comme dialogisme du monde interne en soi, dialogue de l'âme avec elle-même, dialogisme porté au niveau du dialogue dans le monde externe, et dialogue avec les matériaux du monde dans l'activité artistique.

Partant, il incite à repenser la question de l'adhérence ou de la désadhérence des individus aux systèmes de droits, de lois, de connaissances qu'incarnent les théories libérales de la justice, édifiées depuis la modernité sur les théories du contrat.

La question qui s'impose à nous, une fois mise au centre de la réflexion une réinterprétation du jugement esthétique dans le contexte d'une destination transculturelle de la philosophie, jugement qui est au principe de l'accès de chacun à sa propre réalité et de la création de la vie sociale, est celle de l'exercice de la philosophie et de la pensée des arts dans le cadre des institutions, et en premier lieu, selon notre problématique, des institutions internationales. Il ne saurait être question de la part des arts dans la question de l'achèvement culturel de chacun et des formes culturelles du devenir des sociétés sans que la question de la pérennité des cultures ne se pose conjointement à celle de la formation et du développement de l'esprit critique qui a responsabilité d'assumer cette question.

Ce tournant esthétique nous fait comprendre et met en pleine lumière le fait que l'œuvre d'art y révèle sa co-appartenance à la sphère de la justice.

C'est ainsi que l'affirmation d'une communauté internationale est aussi bien un projet philosophique qu'une réalité philosophique donnée, par laquelle

l'achèvement culturel de chacun est fonction de l'achèvement culturel de tout autre, achèvement, ou célébration d'autrui comme célébration de soi.

Cette réponse ne peut se faire entendre et résonner clairement qu'au sein de toute pensée qu'anime une dynamique de créativité, en dehors du dressage civilisationnel que constituent les consensus monoculturels, qui sont autant d'étouffements de la pensée, c'est-à-dire de dénégations du jugement.

Le modèle de jugement tel que nous l'avons réinterprété et mis en relief à la lumière d'une réévaluation du jugement esthétique dans le contexte d'une anthropologie philosophique, et mis en relief, est bien cette instance par laquelle se pensent dans leur coalescence irréductible l'esthétique, l'éthique et le politique.